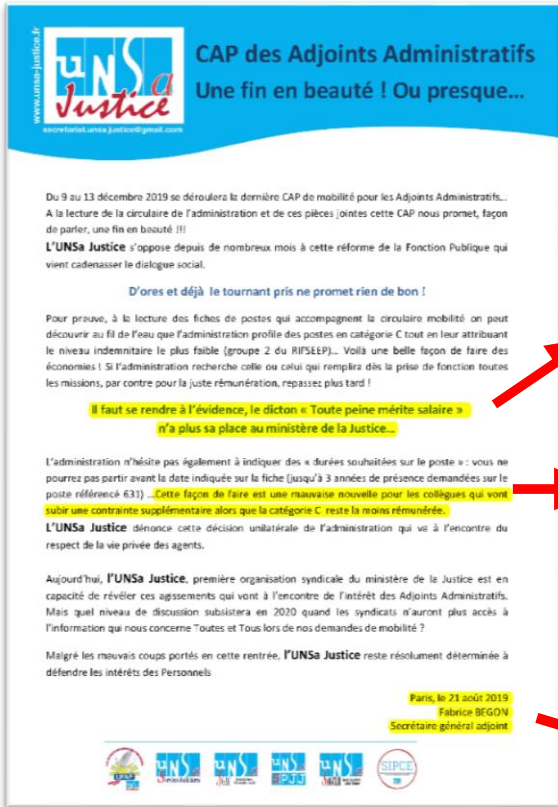




EURÉKA



Il faut se rendre à l'évidence, le dicton
« Toute peine mérite salaire »
n'a plus sa place au ministère de la
Justice...

...Cette façon de faire est une mauvaise nouvelle pour les
collègues qui vont subir une contrainte supplémentaire
alors que
la catégorie C reste la moins rémunérée.

Paris, le 21 août 2019
Fabrice BEGON
Secrétaire général adjoint

Merci, M. BEGON de l'UNSa Justice, pour cette clairvoyance !
Même au sein de l'UNSa, certains ont compris qu'il valait mieux
être en **Catégorie B** car la Catégorie C paye le moins !!!

CQFD

FO Pénitentiaire – le 6 septembre 2019

